

Publié le 16 septembre 2016

## Fluctuat "et" Mergitur ?

La France attend un homme providentiel, et elle ne le trouve pas.

La France attend une économie de plein emploi, et elle n'y parvient pas.

La France attend une résurrection internationale de son influence culturelle ; elle perd des places dans le classement des institutions universitaires.

La France voudrait imposer son modèle de laïcité publique ; elle ne sort pas de ses systèmes archaïques du mépris religieux.

La France croit toujours que son syndicalisme idéologique doit asservir le code du travail ; elle ne parvient qu'à la stagnation du taux de croissance du PIB.

La France croit que défiler au coude à coude dans les rues de ses villes découragera le terrorisme ; chaque jour lui apprend que la menace grandit.

La France se cherche, elle cherche ses valeurs et elle se demande qui elle est.

Nous entrons, dans cette nouvelle année scolaire marquant une reprise des activités pour ceux qui travaillent, un espoir pour ceux qui cherchent du travail, un labeur pour les futurs diplômés qui s'affronteront à la dureté du marché du travail. Cette reprise nous annonce une année difficile. L'ombre des luttes électorales pour les présidentielles du printemps, suivie de l'incertitude grandissante des législatives, obscurcira les intelligences et les cœurs. Encore une fois, nous serons confrontés à un enjeu impossible : ce vote d'un peuple à qui l'on fait croire qu'il est le maître du jeu, alors qu'il sait qu'il n'en est rien ! Voter pour qui ? Le moins mauvais ou le meilleur ? Voter pour le meilleur est exclu. Plus personne ne croit que de l'affrontement, dit démocratique, des partis puisse surgir le meilleur. On votera donc pour le moins mauvais ! Qui sera jugé le moins mauvais ? Celui qui évitera la catastrophe générale, c'est-à-dire l'ébranlement des droits et comforts individuels.

Cette parution de la première *Smart Reading Press* après les congés d'été est consacrée au **Bien Commun**. Ces deux mots associés, *bien* et *commun*, sont une insulte à une intelligence partisane qui vote pour le maintien des «droits et comforts» individuels. La réflexion de Pierre Manent le montre avec vigueur. Car le mot *bien* n'est pas neutre, comme l'est le mot *valeur*. On peut parler des «valeurs» de la République, et vouloir les maintenir. Personne aujourd'hui ne proclamera une République ordonnée au Bien Commun. C'est pourtant ainsi qu'Aristote, dans sa célèbre classification des régimes politiques, définissait ce régime. La république, comme l'aristocratie et la monarchie, sont de bons régimes car ils peuvent être ordonnés au Bien Commun, contrairement à la «démocratie», à l'oligarchie et à la tyrannie qui ne le peuvent pas. La république le peut, parce

qu'elle est fondée sur la justice ! La justice républicaine ne signifie pas que tous les citoyens doivent d'abord vouloir et chercher la satisfaction des droits et comforts individuels. La justice républicaine signifie que tous les membres de la Cité peuvent et doivent aimer le Bien Commun, le poursuivre et y participer.

Que signifient donc ces mots *bien* et *commun* pour que leur association crée soit un malaise, soit une incompréhension, voire une ignorance savamment cultivée ? Le mot *bien* désigne la finalité d'une volonté, d'un amour qui cherche sa propre perfection. Le mal désigne ce qui l'empêche de l'atteindre. Il s'agit donc de la perfection de l'homme, de l'accomplissement de la personne, de l'équilibre de son agir, de la force de son service, de la complémentarité de ses dons, envers tous et pour tous. Il s'agit de tout autre chose que de l'enflure du «moi», autre chose que la surdimension de l'ego, autre chose que la tyrannie de l'individu roi et nu. Aimer le Bien, c'est aimer servir l'autre.

Et le *commun* ? Le mot commun ajouté au *bien* signifie qu'il a des chemins de perfections qui conduisent à un vivre ensemble créateur d'une Cité politique. Cette Cité est un principe, une réalité architectonique qui attire, oriente et sauvegarde les possibilités de chacun à servir l'autre, pour que, par l'effort de tous, chacun devienne meilleur.

Sous une république ordonnée au Bien Commun, le chef de l'État a non seulement une autorité politique parce qu'il a gagné les élections populaires, il l'a parce qu'il a d'abord une autorité morale. L'autorité morale du Président repose sur sa capacité à agir en vue du Bien Commun et à aimer ce bien, comme un bien qui lui est propre. L'une de ses premières qualités est le respect du Droit. Si l'on fait le bilan du dernier quinquennat, on se rend compte de la dégradation des droits fondamentaux de la personne. La grande partie des lois votées dans le domaine sociétal a modifié considérablement le consensus moral du pays. On a défini le «droit» sur la base des revendications psychologiques d'une catégorie de personnes et non plus sur son seul fondement : l'objet de la justice. Qu'il s'agisse du mariage, des lois concernant la santé, de l'avancement vers la GPA, les mesures législatives ou administratives «légalisaient» les «droits» individuels, expressions des désirs affectifs, au grand détriment de la santé morale du vivre ensemble.

Sous une république ordonnée au Bien Commun, il revient à l'entreprise d'assurer le plein emploi, au chef d'entreprise de négocier pour tous un salaire confortable, de mettre sa créativité au service du pays pourvu qu'il ne soit pas écrasé par des charges sociales trop lourdes et empêché d'agir par une bureaucratie étouffante. La communauté de travail qui unit dans une même tâche le patronat et le salariat doit être au service de la Cité sans céder aux revendications injustes de l'un au l'autre de ses pôles. Qu'en est-il maintenant de cette communauté de travail après la loi El Khomri passée en force à l'Assemblée nationale ? Le gouvernement a maintenu avec insistance un droit des chefs d'entreprise de négocier un juste salaire, mais cela s'est accompagné d'un déchirement encore plus grand de la communauté de travail.

Que faut-il dire de la réforme du Collège censée reformuler le visage de l'éducation nationale ? Elle a toutes les qualités d'une idéologie destinée à refonder la République, non sur le bien commun qui exige la distinction des personnes, le respect des différences de dons propres à chacun, la possibilité de l'émergence d'une élite à laquelle on demande d'être aux avant-postes, mais sur un égalitarisme destructeur.

Enfin, une république ordonnée au Bien Commun, si elle sait ouvrir ses frontières, accueillir ceux qui ont faim et soif, ceux qui sont dépouillés des conditions de vie normalement humaine, doit être capable d'assumer les responsabilités qu'elle prend. Elle doit offrir sa propre culture et surtout conduire ceux qui acceptent de vivre sur son sol à une véritable participation au Bien Commun sans leur demander de renoncer à leur propre définition et sans accepter qu'ils mettent en question les racines les plus profondes du pays qui les accueille. Sur cette question, le débat ridicule du burkini témoigne de la perte de la maîtrise de soi et de l'affolement dans lequel le peuple français risque de se trouver s'il n'y a pas, à court terme, une véritable politique d'intégration de l'islam qui ne soit ni une assimilation impossible, ni une démission honteuse.

Qui élirons-nous aux prochaines élections ? Comment travaillerons-nous à faire de ces élections non une mascarade de la démocratie, mais une véritable participation au Bien Commun ? Avant d'entrer dans la course à la mise en valeur de «son» candidat, parce qu'il est celui de «son» parti, peut-être pourrions-nous nous poser une question : qui est le meilleur pour faire avancer le pays vers un réel bien commun ?

Cela afin que la devise de Paris qui peut s'appliquer à toute la France reste ce qu'elle est : *Fluctuat nec mergitur* et non sa caricature : *Fluctuat et mergitur*. «Elle est assaillie par les eaux mais ne sombre pas» et non «Les Flots l'assaillent **et** elle s'enfoncé».

Aline Lizotte

Retrouvez cet article sur notre [site](#)